

DEAS - Diplôme d'Etat Aide Soignant

Objectifs

Acquérir la qualification permettant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier, l'aide-soignant participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Programme

La formation en centre couvre **huit modules de formation** :

- Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- Module 2 : L'état clinique d'une personne
- Module 3 : Les soins
- Module 4 : Ergonomie
- Module 5 : Relation - communication
- Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
- Module 7 : Transmission des informations
- Module 8 : Organisation du travail
- 6 stages de 140 Heures essentiellement en milieu de soins (service de médecine, chirurgie, psychiatrie).

Publics

Tous publics

Pré-requis

-Etre agé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation.

-Aucune condition de diplôme n'est requise.

-Satisfaire au concours d'entrée à l'institut : une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission et l'avoir réussi.

Validation

- Diplôme du ministère de la santé de niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Durée

Durée totale maximale de 1435 heures dont 840 heures en entreprise et 595 heures en centre de formation.

La durée de la formation est indicative et sera déterminée en fonction de votre profil.